

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le deux mai, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h00, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

**PRESENTS** : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – C. ORIOL – M. SIBILLE – G. SPIRHZANZL – E. CARLIER – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

**EXCUSES** : J. RUBIO (procuration G. SPIRHZANZL) – G. TETIN (procuration C. FATTORI) – L. GARNIER (procuration V. CAZAUX)

**ABSENTS** : C. RODARY

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Mylène SIBILLE

Convocation du 26/04/2023

**OBJET : SUBVENTION**

**ADOPTION DU PROJET DE REMPLACEMENT DES PORTES D'ACCES NON ISOLANTES DU GROUPE SCOLAIRE LES EPIS D'OR**

M. BRAISAZ explique que la commune a lancé depuis le précédent mandat un programme de remise aux normes et modernisation du Groupe scolaire. Ainsi, la commune a déjà procédé au remplacement du toit des coursives en 2018, avec de premiers effets notables sur le confort d'usage. Les années 2021 et 2022 ont été marquées par le changement des huisseries et l'installation de ballons d'eau chaude sanitaire (ECS).

Aujourd'hui, afin de poursuivre les efforts de modernisation et d'entretien du groupe scolaire, la commune souhaite procéder au remplacement des portes d'accès principales de l'établissement qui sont anciennes et occasionnent des ponts thermiques importants. Ces travaux permettront d'apporter un confort d'isolation dans les coursives de l'école, de réduire les dépenses de fonctionnement de la collectivité mais également d'installer des portes d'accès respectant les normes de sécurité en vigueur et apporter un confort d'utilisation au quotidien pour les élèves et les enseignants.

Le coût prévisionnel du projet est de 30 000€HT :

POSTES DE DEPENSES	MONTANT HT
Remplacement des portes d'accès	30 000€
TOTAL	30 000€

M. BRAISAZ rappelle que le Maire dispose dans le cadre de sa délégation de la capacité à déposer les dossiers de demande de subvention.

Le plan de financement du projet global est le suivant :

Financement	Montant HT de la subvention	Date de la demande	Taux
DETR	6 000€	13/02/2023	20%
Département	12 000€	20/02/2023	40%
<b>Sous-total (total des subventions publiques)</b>	<b>18 000€</b>		<b>60%</b>
Participation du demandeur	12 000€		40%
<b>TOTAL du projet</b>	<b>30 000€</b>		<b>100%</b>

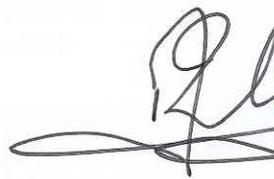
Sur le rapport de M. BRAISAZ,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE le projet de remplacement des portes d'accès non isolantes du groupe scolaire les Epis d'Or
- VALIDE le plan de financement de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,**  
**David RICHARD**  
**Le 02 mai 2023**



Détail des votes :

- Pour : D. Richard, C. Curtet, C. Fattori, J. Braisaz, M. Sibille, G. Tetin, V. Cazaux, C. Oriol, M. Fouillé, L. Garnier, J. Rubio, G. Spirhanzi, R. Contard, F. Diaz, E. Carlier, J.-C. Michaud, L. Pichon, D. Bonzy
- Contre :
- Abstention :